



# MODULE 6

## LES FEUX DE VÉGÉTATION

APPRENDS  
LES BONS GESTES  
EN T'AMUSANT !

OTÉ LA RÉUNION !  
PRÉPARONS-NOUS  
AUX CATASTROPHES

**PARÉ**  
**PAS PARÉ**  
croix-rouge française +

académie  
La Réunion  
RÉGION ACADÉMIQUE

croix-rouge française +  
**PIROI**  
+C GESTION DES CATASTROPHES **center**





# SOMMAIRE



- J'OBSERVE
- QU'EST-CE QU'UN FEU DE VÉGÉTATION ?
- COMMENT SE MANIFESTE-T-IL ?
- LE SAVAIS-TU ?
- LE RISQUE DE FEU DE VÉGÉTATION À LA RÉUNION
- ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?
- INCROYABLE !
- LE SAVAIS-TU ?
- LES MESURES PRISES POUR FAIRE FACE AU RISQUE
- INCROYABLE !
- COMMENT AGIR FACE AU RISQUE DE FEU DE VÉGÉTATION ?
- SOUVIENS-TOI DES BONS GESTES !

- LES EXERCICES SERONT À FAIRE SEUL OU EN CLASSE
- N'HESITE PAS À PARTICIPER À L'ORAL



- A ton avis, que représentent ces images ?
- Où se sont passés ces évènements ?
- Présentent-ils des dangers ? Pour qui ?



*Incendie sur la côte Ouest de l'île de La Réunion (2016) - ONF*



*Incendie au Maïdo – Saint-Paul (2011) – Préfecture de La Réunion*



# QU'EST-CE QU'UN FEU DE VÉGÉTATION ?



Depuis des milliers d'années, l'Homme maîtrise le feu pour sa survie, son confort et sa protection. De nos jours, le feu est toujours utilisé au quotidien pour nous réchauffer, cuire les aliments, nous rassembler... Le feu est donc nécessaire et bénéfique mais également très dangereux quand il n'est pas maîtrisé.

Un **incendie** est un feu qui échappe au contrôle de l'Homme.

Lorsqu'un incendie détruit la végétation (herbes, arbustes ou arbres) dans une zone boisée, on parle de **feu de forêt**. En dehors d'une zone boisée, on va parler d'un **feu de broussaille**. Dans un champ de cannes, on parlera alors de **feu de canne**.



*Incendie sur la côte Ouest de l'île de La Réunion (2016) - ONF*



*Incendie au Maïdo – Saint-Paul (2011) – Préfecture de La Réunion*



# QU'EST-CE QU'UN FEU DE VÉGÉTATION ? (SUITE)



La figure ci-contre explique la formation d'un feu. Le feu est une réaction chimique qui émet de la chaleur, appelée combustion. Elle est le résultat de la rencontre de trois éléments : **le combustible**, **le comburant (dioxygène)** et **la source de chaleur**.

**1** : Le dioxygène  
(contenu dans l'air).

**2** : un corps  
combustible  
(le bois ou l'essence, par  
exemple, peuvent brûler).



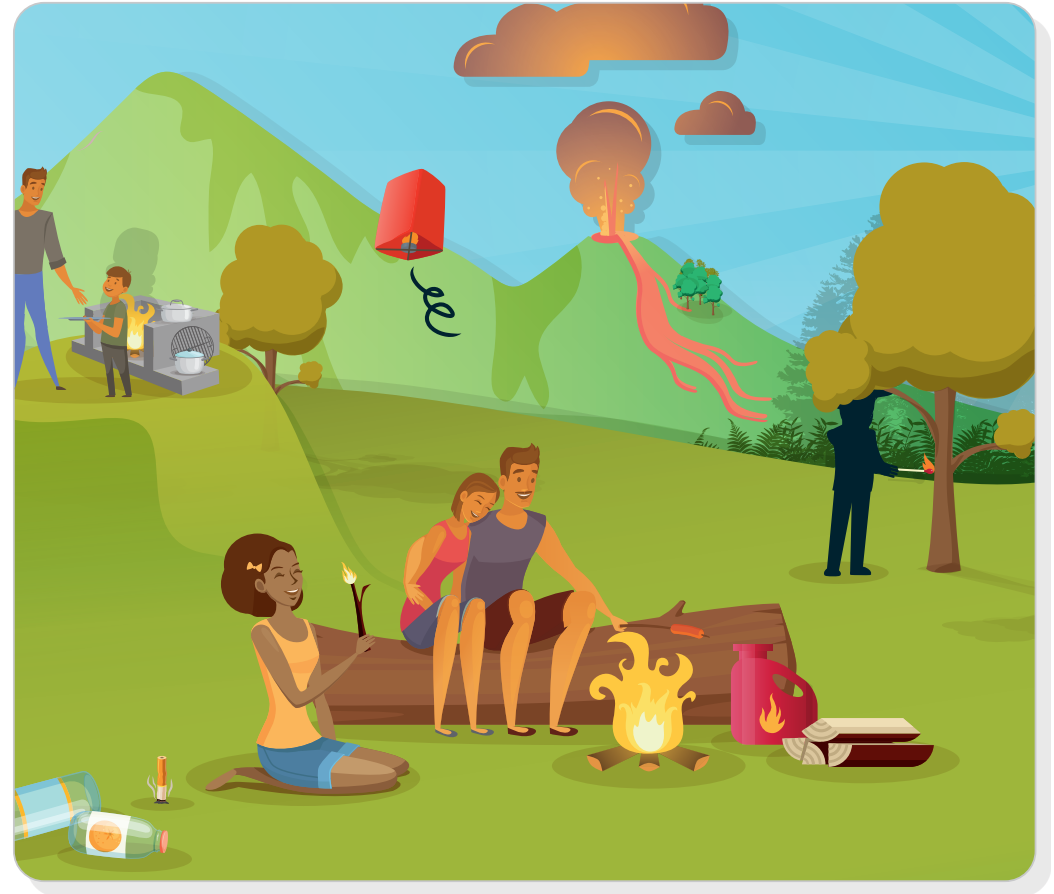
**Si l'on enlève un des  
3 éléments, le feu s'éteint.**

**3** : une source de chaleur  
(étincelle, allumette, chaleur intense, foudre...).



Un feu de végétation peut avoir différentes origines :

- Origine **naturelle** : la foudre ou encore des coulées de lave d'un volcan ;
- Origine **humaine** (à cause des activités de l'Homme), on distingue :
  - **Feu par négligence** : la plupart des incendies sont provoqués par un manque d'attention (mégot de cigarette mal éteint, barbecue non surveillé...)
  - **Feu par malveillance** : certains incendies sont provoqués volontairement dans l'intention de nuire, ce sont des actes criminels.



# EXERCICE

## TRAVAIL COLLECTIF

> À faire avec tes camarades



Rappel :

- Origine **naturelle** : la foudre ou encore des coulées de lave d'un volcan ;
- Origine **humaine** (à cause des activités de l'Homme) :
  - **Feu par négligence** : par un manque d'attention (mégot de cigarette mal éteint, barbecue non surveillé...)
  - **Feu par malveillance** : provoqués volontairement dans l'intention de nuire

Observe cette scène qui se passe en forêt.  
Entoure les éléments qui peuvent déclencher un feu de végétation.



A • Quels sont les risques de feux d'origine naturelle ?

.....

.....

.....

B • D'origine humaine ?

.....

.....

.....



L'Homme utilise parfois le feu pour se débarrasser des déchets du jardin ou bien, pour débroussailler son terrain (**écobuage**). Ces pratiques sont très réglementées, voire interdites suivant les périodes de l'année. Il existe d'autres moyens pour éliminer les déchets verts de son jardin, sans les brûler : le compostage ; le broyage ; la déchèterie... Le compost, par exemple, peut être un engrais idéal pour l'agriculture. Il permet aussi de protéger les sols ou de prévenir l'apparition de mauvaises herbes.







## EXERCICE

## TRAVAIL EN AUTONOMIE

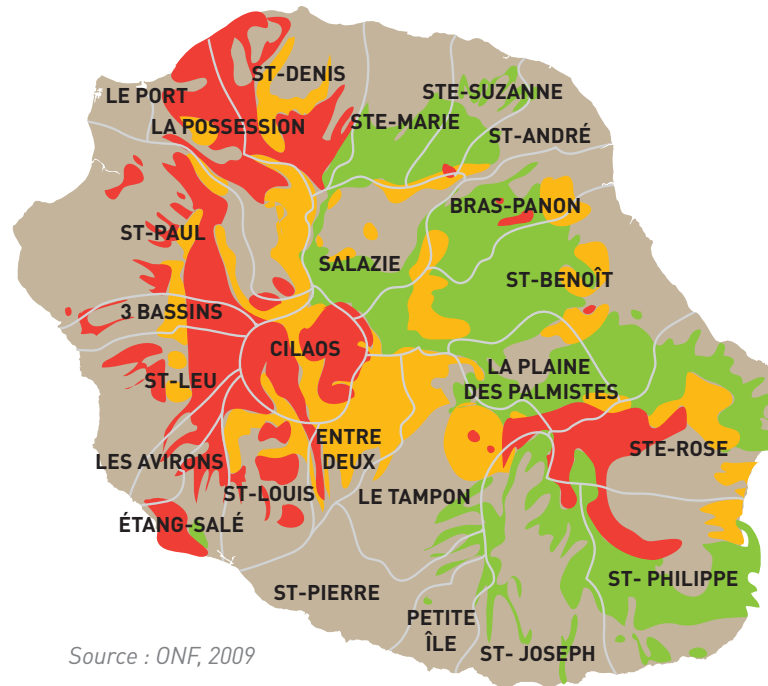
> Voir page 14 du cahier d'exercices

À TOI DE JOUER !



Trou de fer - Salazie - [www.habiter-la-reunion.re](http://www.habiter-la-reunion.re)

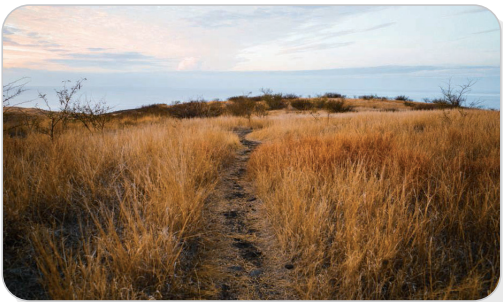
### CARTOGRAPHIE DES ZONES FORESTIÈRES DE LA RÉUNION EXPOSÉES AU RISQUE INCENDIE



Source : ONF, 2009



Maïdo - Saint-Paul - [www.habiter-la-reunion.re](http://www.habiter-la-reunion.re)



Cap La Houssaye - Saint-Paul - [www.carnets-de-traverse.com](http://www.carnets-de-traverse.com)



Le Volcan du Piton de la Fournaise - Plaine des Cafres  
[www.bons-plans-voyage-d-alex.com](http://www.bons-plans-voyage-d-alex.com)

#### NIVEAU DE RISQUE :

■ Risque élevé   ■ Risque moyen   ■ Risque faible



# EXERCICE (SUITE)

> Voir page 14 du cahier d'exercices

**A** • Observe cette carte. Que remarques-tu?

.....  
.....  
.....

**B** • Localise et entoure, sur la carte, la commune de ton école. Est-elle exposée à un risque de feu de forêt ? .....

**C** • Observe les photos : que peux-tu dire sur la végétation de ces lieux photographiés ?

.....  
.....  
.....

**D** • Relie ces quatre photos à l'endroit correspondant sur la carte. Vérifie le niveau de risque associé.

**E** • Pourquoi la zone du volcan est-elle particulièrement exposée ? Quel sont les points communs avec le Maïdo ?

.....  
.....  
.....  
.....



Les risques de feu de végétation ne sont pas partout les mêmes. C'est la nature des végétaux, les conditions météorologiques (pluie, vent...) ou encore le relief qui déterminent l'importance du risque.

À La Réunion, les forêts les plus sensibles aux risques d'incendie sont :

- celles situées à l'Ouest de l'île, à cause du climat plus **sec** : forêts de Saint-Paul, de l'Étang Salé et les forêts des cirques de Mafate, et de Cilaos
- celles situées en haute altitude, au-dessus des nuages, donc particulièrement **ventées et sèches** : massif forestier des Hauts de Saint-Denis et du volcan

Les feux de broussaille (herbes touffues, buissons...) peuvent concerner toute l'île mais ce sont surtout les façades Nord, Ouest et Sud-Ouest qui sont les plus exposées.

Les feux de canne menacent particulièrement les surfaces cannières de l'Est, **très exposées aux alizés**.



# EXERCICE

## TRAVAIL COLLECTIF

> À faire avec tes camarades

TRAVAILLONS  
ENSEMBLE !



Pendant une année, Timoun a placé deux pluviomètres sur l'île pour mesurer les pluies. Il en a placé un à l'Ouest (Saint-Paul) et un à l'Est (Sainte-Rose).  
À la fin de l'année, il a récupéré 20 cl d'eau à Saint-Paul et 7 fois plus à Sainte-Rose.



1 • Combien de centilitres d'eau y-a-t-il dans le pluviomètre de Sainte-Rose ? Et en litre ?

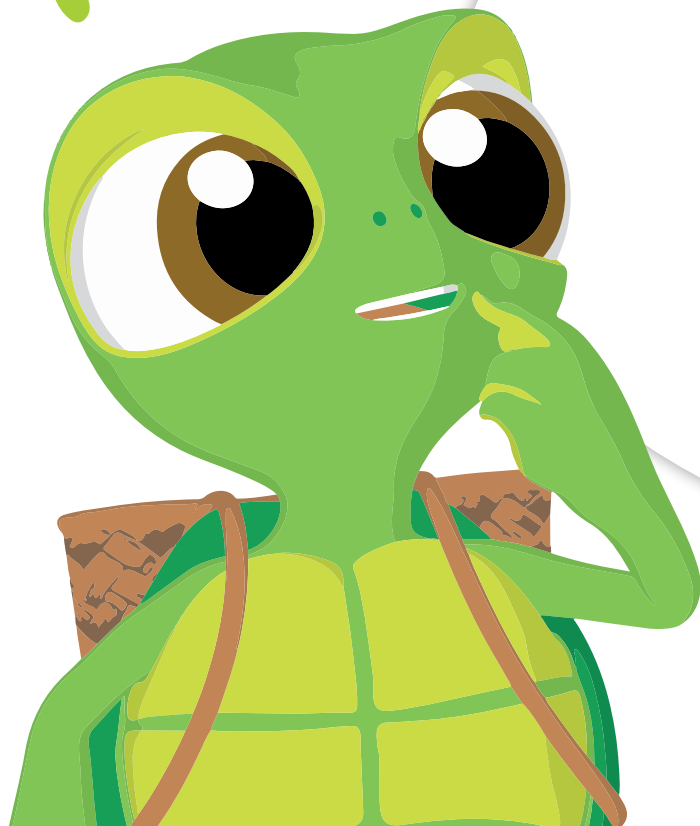
.....

2 • Quelle différence remarques-tu ?

.....

.....



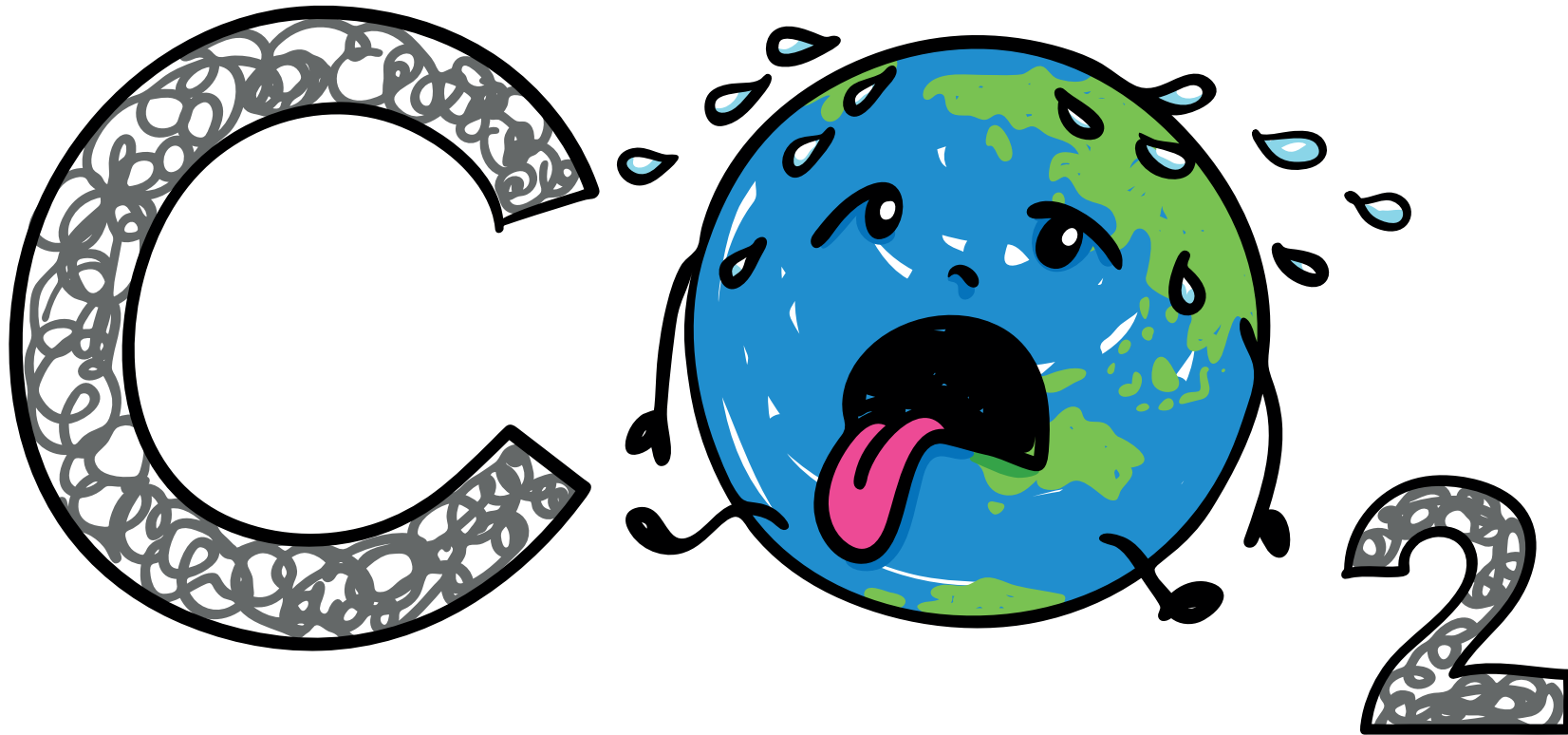


**Quels impacts  
le changement climatique  
a sur les feux  
de végétation ?**





La partie Est de l'île, appelée « côte au vent », reçoit beaucoup plus d'eau que la partie Ouest de l'île, la « côte sous le vent ». Toutefois, avec le changement climatique, la température de l'île augmente. La végétation de La Réunion s'assèche de plus en plus, ce qui augmente le risque d'incendie, à l'Ouest, comme à l'Est.





1970	1999	2010	2011
<b>Feu de forêt au Maïdo Grand Bénare, 4500 hectares brûlés, lutte incendie pendant 2 mois.</b>	<b>Feu de forêt dans les Hauts de Saint-Leu, 870 hectares brûlés.</b>	<b>Feu de forêt au Piton de l'Eau, sur le massif du volcan, 115 hectares brûlés, route du volcan barrée.</b>	<b>Feu de forêt au Maïdo - Grand Bénare, 1800 hectares brûlés. 800 pompiers et agents déployés durant plus de 3 mois, une trentaine d'habitations évacuées.</b>

La nature a besoin de temps pour se reconstruire. Si les incendies sont plus fréquents, les végétaux **endémiques** n'ont pas le temps de se développer et disparaissent. Ils sont remplacés par des espèces envahissantes qui poussent plus vite.

Pourtant, la biodiversité naturelle et les paysages de l'île de La Réunion sont exceptionnels. Sa conservation et sa protection sont donc des enjeux importants. Le risque de feu de forêt est pris très au sérieux car ces incendies ont des conséquences visibles et durables sur la faune et la flore.





Comme le montrent ces photos, le feu et la végétation ne font pas bon ménage ! Cela peut faire de gros dégâts sur la biodiversité...

Le Maïdo est une partie de l'île qui est régulièrement ravagée par les flammes. C'est ce qui lui vaut ce nom « Maïdo » qui signifie « Terre brûlée » en malgache.

**AVANT**



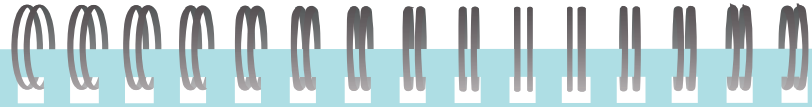
*Le Maïdo - Saint-Paul - [www.randopitons.re](http://www.randopitons.re)*

**APRÈS**



*Incendie du Maïdo - Saint-Paul (2011) - Préfecture de La Réunion*





Grâce à leurs paysages spectaculaires et leur biodiversité exceptionnelle, les « Hauts » de l'île de La Réunion (pitons, cirques et remparts) ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette organisation unit les différents pays pour protéger et valoriser des endroits exceptionnels que l'humanité doit conserver.



*Les pitons, cirques et remparts de L'île de La Réunion - [www.reunion.fr](http://www.reunion.fr)*





Toute l'année, faire du feu en pleine nature, en dehors des zones aménagées, est strictement interdit. Quand la végétation est plus sèche, le risque de feu de végétation ou d'incendie est plus important. Cette période est dangereuse car il pleut moins et les vents d'alizés peuvent souffler très fort. Elle est fixée par la préfecture du **15 août au 15 janvier**. Pendant cette période, il est aussi interdit de faire du feu dans son jardin ou dans les champs agricoles.

Suite aux grands incendies de forêt de 2010 et 2011, le risque de feu de forêt est davantage pris en compte. Un important dispositif pour la protection des forêts est mis en place pendant toute la saison à risque.

La surveillance sur le terrain permet aux pompiers d'intervenir au plus vite sur le lieu d'un incendie. Plus l'intervention est rapide, moins les moyens mis en place et les dégâts sur l'environnement sont importants !



*Poste de commandement Feu de Forêt lors de l'incendie au Maïdo – Saint-Paul (2011) – Préfecture de La Réunion*



# EXERCICE

## TRAVAIL COLLECTIF

> À faire avec tes camarades

TRAVAILLONS ENSEMBLE !



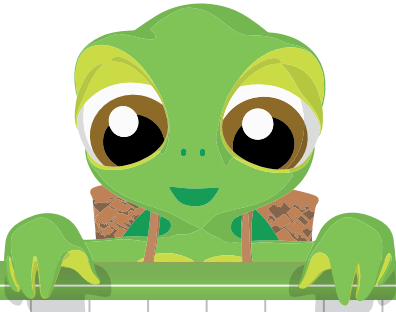
Observe la scène ci-dessous.

Trouve le rôle de chaque service de lutte incendie représenté ici, en indiquant le numéro qui correspond à la description.



- 1 **Météo France** : analyse les données météorologiques et fournit chaque jour des « Indices Feux-Météo » qui permettent de savoir où le risque de feu de végétation est le plus important.
- 2 **Les agents de l'Office National des Forêts (ONF)** : surveillent les massifs forestiers et participent à la sensibilisation de la population. Ils peuvent aussi éteindre un feu naissant grâce à la réserve d'eau qu'ils transportent.
- 3 **Les forces de l'ordre (police ou gendarmerie)** : verbalisent les personnes qui ne respectent pas les règles. Interdiction de faire du feu en dehors des espaces aménagés !
- 4 **Les Sapeurs-Pompiers** : surveillent le territoire par des moyens terrestres et aériens pour détecter rapidement les départs de feu et luttent contre le feu lorsqu'il y a un incendie.
- 5 **Les Gardes forestiers (Parc National, ONF, Conseil Départemental, les communes)** : font de la prévention et de la sensibilisation auprès de la population pour limiter les mauvais comportements.





Pour stopper un incendie, il faut un verre d'eau la première seconde, un seau d'eau la première minute et une tonne d'eau au-delà de dix minutes !

Chaque instant compte, alors agissons vite.

**Toi aussi tu peux participer à la protection contre les incendies, si tu es témoin d'un feu de végétation, appelle vite les pompiers.**

au .....

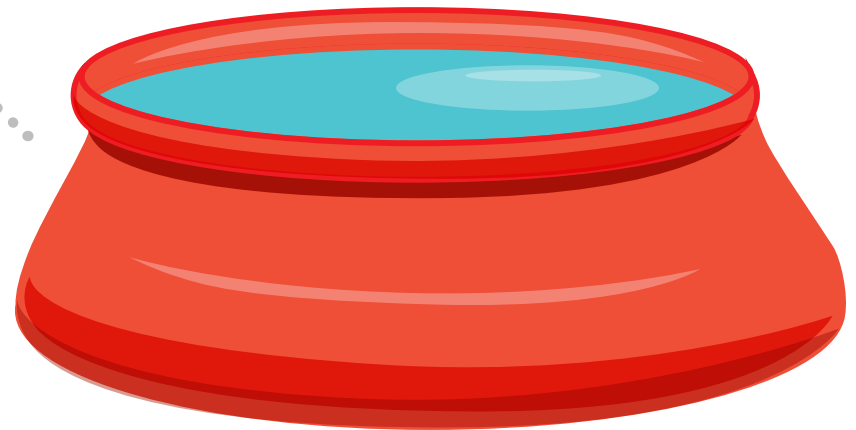
1<sup>ère</sup> seconde .....



1<sup>ère</sup> minute .....



3<sup>ème</sup> minute



# COMMENT AGIR FACE AU RISQUE DE FEU DE VÉGÉTATION ?



Tu trouveras ci-contre le tableau de l'ensemble des consignes à respecter en cas de feu de végétation. Certaines de ces consignes sont adressées uniquement aux adultes mais d'autres concernent à la fois les adultes et les enfants.

Observe les consignes de ce tableau et trouve avec ton professeur quelles sont :

- Les consignes que tu peux suivre seul
- Les consignes que tu peux suivre en étant accompagné d'un adulte, qu'il s'agisse de tes parents ou de tes professeurs par exemple
- Les consignes qui ne concernent que les adultes car elles pourraient te mettre en danger

		FEU DE VÉGÉTATION	
		Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
AVANT		<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer de la météo</li> <li>- S'informer des conditions en forêt (sentiers ouverts et chemins d'évacuation...)</li> <li>- Prévoir des moyens d'éteindre un feu (réserve d'eau, sable...)</li> </ul> <p><b>PROTÉGER LA MAISON :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler autour de la maison</li> <li>- Vérifier que la maison est équipée de moyens d'extinction</li> </ul>	<p><b>- Il est interdit de faire un feu en dehors des espaces aménagés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 15 août au 15 Janvier : l'écobuage et les feux dans le jardin sont interdits. Eviter de lancer des lanternes en cette période</li> <li>- Ne pas laisser un feu sans surveillance</li> <li>- Ne pas jouer avec le feu</li> <li>- Ne pas allumer de feu lorsque la végétation est sèche ou lorsqu'il y a beaucoup de vent</li> </ul>
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoin d'un départ de feu, informer les pompiers en composant le 18 le plus vite possible</li> </ul> <p><b>DANS LA NATURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'éloigner et se réfugier dans les zones où il n'y a pas de végétation</li> <li>- Pris dans la fumée, se mettre au plus près du sol et respirer dans un linge humide</li> </ul> <p><b>SI JE SUIS DANS UNE MAISON EN DUR OU À PROXIMITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'y réfugier</li> <li>- Fermer les portes, volets et fenêtres ; boucher les aérations avec un linge humide</li> <li>- Couper le gaz et l'électricité</li> <li>- Ne sortir que si on en reçoit l'ordre des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'approcher d'un incendie</li> <li>- Ne pas rester dans la fumée</li> <li>- Ne pas gêner les équipes de lutte incendie</li> </ul> <p><b>EN VOITURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas sortir du véhicule pour aller voir, s'éloigner du danger</li> <li>- Ne jamais rester à proximité des zones de lâché d'eau du dash ou des hélicoptères bombardiers</li> </ul>
APRÈS		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter les consignes des autorités</li> <li>- Respecter les périmètres de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas se promener sur un sentier qui a subi un incendie récemment</li> </ul>





		FEU DE VÉGÉTATION	
		Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
AVANT		<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer de la météo</li> <li>- S'informer des conditions en forêt (sentiers ouverts et chemins d'évacuation...)</li> <li>- Prévoir des moyens d'éteindre un feu (réserve d'eau, sable...)</li> </ul> <p><b>PROTÉGER LA MAISON :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler autour de la maison</li> <li>- Vérifier que la maison est équipée de moyens d'extinction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Il est interdit de faire un feu en dehors des espaces aménagés</b></li> <li>- Du 15 août au 15 Janvier : l'écobuage et les feux dans le jardin sont interdits. Eviter de lancer des lanternes en cette période</li> <li>- Ne pas laisser un feu sans surveillance</li> <li>- Ne pas jouer avec le feu</li> <li>- Ne pas allumer de feu lorsque la végétation est sèche ou lorsqu'il y a beaucoup de vent</li> </ul>
	PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pris dans la fumée, se mettre au plus près du sol et respirer dans un linge humide</li> </ul> <p><b>SI JE SUIS DANS UNE MAISON EN DUR OU À PROXIMITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'y réfugier</li> <li>- Fermer les portes, volets et fenêtres ; boucher les aérations avec un linge humide</li> <li>- Couper le gaz et l'électricité</li> <li>- Ne sortir que si on en reçoit l'ordre des autorités</li> </ul>	<p><b>EN VOITURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas sortir du véhicule pour aller voir, s'éloigner du danger</li> <li>- Ne jamais rester à proximité des zones de lâché d'eau du dash ou des hélicoptères bombardiers</li> </ul>
	APRÈS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter les consignes des autorités</li> <li>- Respecter les périmètres de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas se promener sur un sentier qui a subi un incendie récemment</li> </ul>



FEU DE VÉGÉTATION	
Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer de la météo</li> <li>- S'informer des conditions en forêt (sentiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est interdit de faire un feu en dehors des espaces aménagés</li> </ul>
Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
<p><b>PENDANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoin d'un départ de feu, informer les pompiers en composant le 18 le plus vite possible</li> </ul> <p><b>DANS LA NATURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'éloigner et se réfugier dans les zones où il n'y a pas de végétation</li> <li>- Pris dans la fumée, se mettre au plus près du sol et respirer dans un linge humide</li> </ul> <p><b>SI JE SUIS DANS UNE MAISON EN DUR OU À PROXIMITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'y réfugier</li> <li>- Fermer les portes, volets et fenêtres ; boucher les aérations avec un linge humide</li> <li>- Couper le gaz et l'électricité</li> <li>- Ne sortir que si on en reçoit l'ordre des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'approcher d'un incendie</li> <li>- Ne pas rester dans la fumée</li> <li>- Ne pas gêner les équipes de lutte incendie</li> </ul> <p><b>EN VOITURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas sortir du véhicule pour aller voir, s'éloigner du danger</li> <li>- Ne jamais rester à proximité des zones de lâché d'eau du dash ou des hélicoptères bombardiers</li> </ul>
<p>↳ respecter les périmètres de sécurité</p>	<p>↳ un incendie récemment</p>





FEU DE VÉGÉTATION		
	Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
AVANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer de la météo</li> <li>- S'informer des conditions en forêt (sentiers ouverts et chemins d'évacuation...)</li> <li>- Prévoir des moyens d'éteindre un feu (réserve d'eau, sable...)</li> </ul> <p><b>PROTÉGER LA MAISON :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler autour de la maison</li> <li>- Vérifier que la maison est équipée de moyens d'extinction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Il est interdit de faire un feu en dehors des espaces aménagés</b></li> <li>- Du 15 août au 15 Janvier : l'écobuage et les feux dans le jardin sont interdits. Eviter de lancer des lanternes en cette période</li> <li>- Ne pas laisser un feu sans surveillance</li> <li>- Ne pas jouer avec le feu</li> <li>- Ne pas allumer de feu lorsque la végétation est sèche ou lorsqu'il y a beaucoup de vent</li> </ul>
PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoin d'un départ de feu, informer les pompiers en composant le 18 le plus vite possible</li> </ul> <p><b>DANS LA NATURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'éloigner et se réfugier dans les zones où il n'y a pas de végétation</li> <li>- Pris dans la fumée, se mettre au plus près du sol et respirer dans un linge humide</li> </ul> <p><b>SI JE SUIS DANS UNE MAISON EN DUR OU À PROXIMITÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'y réfugier</li> <li>- Fermer les portes, volets et fenêtres ; boucher les aérations avec un linge humide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'approcher d'un incendie</li> <li>- Ne pas rester dans la fumée</li> <li>- Ne pas gêner les équipes de lutte incendie</li> </ul> <p><b>EN VOITURE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas sortir du véhicule pour aller voir, s'éloigner du danger</li> <li>- Ne jamais rester à proximité des zones de lâché d'eau du dash ou des hélicoptères bombardiers</li> </ul>

	Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
APRÈS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter les consignes des autorités</li> <li>- Respecter les périmètres de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas se promener sur un sentier qui a subi un incendie récemment</li> </ul>







A présent, tu connais les consignes qu'il faut suivre en cas de feu de végétation. Parles-en à tes parents et fais-leur deviner les bons gestes à adopter !

### JE RETIENS



*Il faut être très vigilant lorsqu'on fait un feu, toujours le surveiller, que ce soit à la maison ou dans la nature.*

*Il est strictement interdit de faire des feux en dehors des espaces aménagés !*



## TRAVAIL EN AUTONOMIE

> Voir page 15 du cahier d'exercices



### FAIS LE POINT SUR TES CONNAISSANCES

Pour que le feu se déclenche, il faut absolument trois éléments :

- 1 .....
- 2 .....
- 3 .....

# EXER(ICE (SUITE)

## TRAVAIL EN AUTONOMIE

> Voir page 15 du cahier d'exercices



### FAIS LE POINT SUR TES CONNAISSANCES

Voici quelques questions auxquelles il faut répondre par VRAI ou FAUX.

Coche la bonne réponse.

VRAI FAUX

- 1 • En forêt, on peut faire du feu où on veut .....
- 2 • La végétation sèche brûle plus facilement .....
- 3 • On peut porter ses déchets verts à la déchetterie au lieu de les brûler à la maison ....
- 4 • Il y a plus de risque de feu de végétation dans l'Est que dans l'Ouest de l'île .....
- 5 • Le volcan peut provoquer des feux de forêt .....





## POUR ALLER PLUS LOIN

Source : SDIS



Quel est cet engin ?

Il existe plusieurs engins pour lutter contre les feux de végétation et les éteindre. Relie chaque description à l'engin de lutte qui correspond :

Source : SDIS



- Je suis un véhicule d'intervention léger de l'Office National des Forêts (ONF). Je peux transporter jusqu'à **500 litres d'eau**.

Source : Office National des Forêts (ONF)



- Je suis le camion-citerne feu de forêt des sapeurs-pompiers. Je peux transporter jusqu'à **4 000 litres d'eau**.

Source : Préfecture de La Réunion



- Je suis le Dash 8. Je peux transporter jusqu'à **10 000 litres d'eau** que je vais chercher en un lieu que l'on appelle « **pélicandrome** » à l'aéroport.
- Je suis un hélicoptère bombardier d'eau. Je peux transporter jusqu'à **700 litres d'eau** que je récupère dans la mer ou dans les retenues d'eau.

# EXERCICE

## TRAVAIL EN AUTONOMIE

> Voir page 15 du cahier d'exercices

À TOI DE JOUER !



Mets les étiquettes au bon endroit :

« Allô les Pompiers ? Je m'appelle ..... , j'ai 11 ans. Je vous appelle avec le portable de mon papa c'est le numéro de téléphone ..... parce que je suis dans la forêt au ..... , à côté du parking. Il y a des randonneurs qui ont perdu le contrôle de leur ..... . A côté du feu il y a la ..... et des ..... garées sur le parking qui sont en danger ! Venez vite !

- Très bien nous avons toutes les informations ! Eloigne-toi de l'incendie pour te mettre en sécurité, nous arrivons Timoun ! »

D'après les mots que tu as replacés, quelles sont les informations importantes à dire aux pompiers si tu es témoin d'un incendie ?

.....

.....

.....

.....







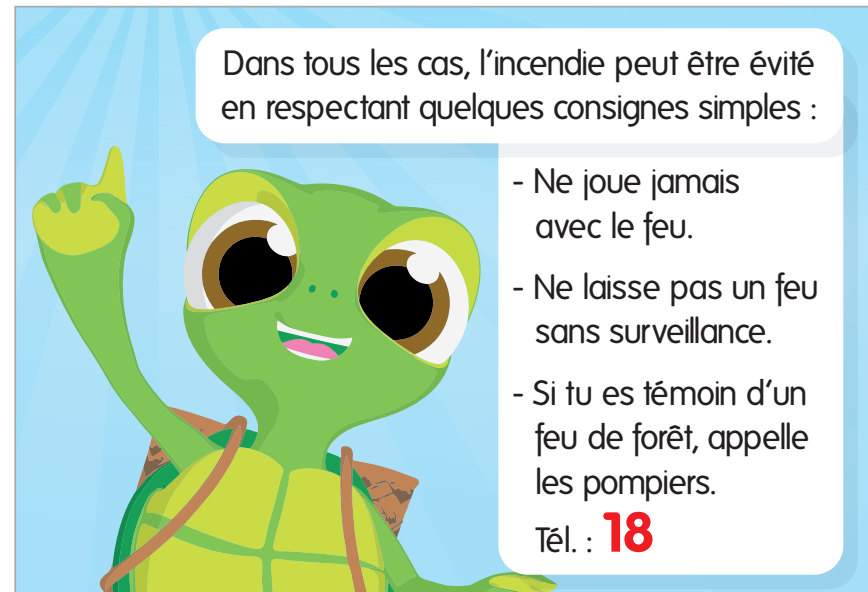
Parfois c'est à cause d'un fumeur négligent qui a mal éteint son mégot.



Il arrive aussi qu'un barbecue sans surveillance soit à l'origine du désastre.



Pire : certaines personnes mettent volontairement le feu dans le but de nuire. C'est un acte criminel très grave, puni par la loi !



Dans tous les cas, l'incendie peut être évité en respectant quelques consignes simples :

- Ne joue jamais avec le feu.
- Ne laisse pas un feu sans surveillance.
- Si tu es témoin d'un feu de forêt, appelle les pompiers.

Tél. : **18**